

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

7 AVRIL 2008

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

**Représentations du
Conseil Municipal dans
les Commissions
Municipales**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 8 avril 2008
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Sous-Préfecture
le 10 avril 2008
et qu'il est donc exécutoire.

Le 14 avril 2008

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille huit, le 7 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 mars deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Étaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÈQUE, Monsieur FRUCHARD

Secrétaire de Séance :

Monsieur MAILLARD

N° DE DOSSIER : 08 C 02 a

OBJET : REPRESENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES COMMISSIONS MUNICIPALES

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal organise son travail en plusieurs Commissions en fonction de dispositions législatives ou réglementaires.

En particulier, l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) prévoit que «Le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des Commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil Municipal, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. ... Dans les communes de plus de 3 500 habitants, la composition des différentes Commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. »

Précédemment, le nombre de ces Commissions était de quatre.

Je vous invite à reconduire ce nombre, étant précisé qu'elles fonctionneront en ayant les attributions suivantes, et à procéder à la désignation des membres :

1^{ère} Commission : **AFFAIRES FINANCIERES**

Monsieur SOLIGNAC, Monsieur AUDURIER, Madame GOMMIER, Madame MAUVAGE, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Monsieur RAVEL, Monsieur QUÉMARD, Monsieur BLANC, Monsieur FRUCHARD

2^{ème} Commission : **TRAVAUX – URBANISME – ENVIRONNEMENT**

Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Monsieur BAZIN d'ORO, Monsieur MAILLARD, Madame NICOT, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN

3^{ème} Commission : AFFAIRES SOCIALES

Madame de JOYBERT, Madame USQUIN, Madame BÈLE, Madame KARCHI-SAADY,
Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU,
Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur LÉVÊQUE

4^{ème} Commission : EDUCATION – CULTURE -SPORTS

Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur HAÏAT,
Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Mademoiselle DEMARIA-PESCE,
Madame LEGRAND, Madame RHONÉ

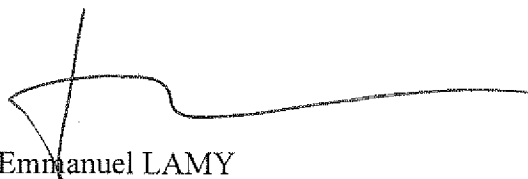
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

DESIGNE, après avoir procédé réglementairement aux opérations de vote, par 39 voix sur 39 votants, les membres susnommés pour composer ces différentes Commissions Municipales.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye